



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ**

En vertu de l'article 176.1 du code municipal du Québec,

**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le**  
**soussigné directeur général et secrétaire trésorier**  
**par intérim de la susdite municipalité, QUE:**

Le dépôt des états financiers vérifiés aura lieu lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 14 avril 2015.

DONNÉ À PONTIAC ce 30 mars deux-mille quinze.

Directeur général et  
secrétaire-trésorier par  
intérim

**CERTIFICAT de PUBLICATION**  
(Articles 335 et 346 du Code Municipal)

*Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00, le 30 mars deux-mille quinze.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30 mars deux-mille quinze.*

Signé

Directeur général et  
secrétaire-trésorier par  
intérim